

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 17 JANVIER 1980

MEMBRES DE DROIT :

Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille représenté par  
Monsieur PARENT : Chef du Service Chancellerie.

Monsieur KOPF : Agent Comptable.

COLLEGE A :

Mesdames MORIAMEZ-VICHY-Mademoiselle SIMONOT-Messieurs BOURTON-  
COQUET G. - MALVACHE - MARCOU - OUDIN - TAISNE.

COLLEGE B :

Messieurs BOURGOIS-MOREL-SOENEN.

COLLEGE C :

Madame PIRON - Messieurs OBERDORFF-OBERT.

COLLEGE A.T.O.S. :

Madame FRANCE - Messieurs BURY R. - DANJOU.

PERSONNALITES EXTERIEURES :

- Monsieur le Sénateur-Maire de Valenciennes représenté par  
Monsieur BODART
- Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Valenciennes
- Monsieur BARTKOWSKI représentant la C.G.T.
- Monsieur LEDROLE représentant M. PHILIPPE de la C.F.D.T.
- Monsieur BOUTRY DALLE
- Monsieur DELQUIGNIES
- Monsieur MOTRITCH.

ETUDIANTS :

- MM. PETITPREZ-VANDENKERKOF-BIERNAT-DE BECO-DEVRAINNE-  
MM. DOUROUX-FRANCE-SEIFERT-LOBRY-Melle CAULIER-

ONT DONNE POUVOIR :

- M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie  
d'Avesnes à Monsieur BOUTRY DALLE
- M. FILIATRE à Monsieur PHILIPPE représentant de la C.F.D.T.
- M. SYNAVE à M. PETITPREZ.

PRESIDENT D'HONNEUR :

- Monsieur le Professeur Michel MORIAMEZ

Monsieur LINQUETTE, en qualité de Doyen de l'Assemblée, déclare la séance ouverte à 14 H 30.

Après avoir rappelé que c'est le "privilège" de l'âge qui lui confère cet honneur, Monsieur LINQUETTE évoque l'évolution du Centre Universitaire.

Janvier 1980 marque le premier anniversaire de l'Université mais aussi le seizième anniversaire de la fondation d'un Centre d'Enseignement Supérieur à Valenciennes.

En tant que représentant des activités économiques, Monsieur LINQUETTE souligne qu'il a toujours apprécié et soutenu la qualité de l'enseignement et de la recherche, et plus spécialement l'esprit d'entreprise qui caractérise l'Université.

L'entreprise "Université" a été dirigée et animée pendant seize années avec dynamisme et efficacité. Monsieur LINQUETTE rend hommage à l'action des Présidents Michel MORIAMEZ et Edouard BRIDOUX et de l'Administrateur Provisoire Noël MALVACHE.

Le Président de séance formule le souhait que cet exemple soit suivi par le nouveau Président parce que l'Université constitue un atout considérable dans la vie du Valenciennois. Non seulement, elle assure la formation des hommes, mais elle exerce aussi un pouvoir d'attraction sur les industriels.

En effet, pour les industriels, l'existence d'un foyer d'enseignement supérieur et de recherche ainsi que, sur un plan plus général, la possibilité offerte à leurs personnels et aux familles de ces derniers de disposer d'un potentiel d'enseignement de qualité à tous les niveaux, constituent des arguments importants. Monsieur LINQUETTE ajoute que ces aspects conditionnent aussi la réussite sur le plan économique.

Il conclut son intervention liminaire en formant des vœux pour que le Président puisse s'entourer d'une équipe dynamique et animée de l'indispensable esprit d'entreprise.

## I - ELECTION DU PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

Le Président de séance rappelle qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à bulletins secrets et qu'il convient, dans un premier temps, de procéder à l'appel des électeurs présents ou dûment représentés.

Avant l'ouverture du scrutin, sont recensés 36 électeurs présents. Trois électeurs ont donné pouvoir, respectivement, Monsieur FILIATRE au représentant de la CFDT, Monsieur SYNAVE à Monsieur PETITPREZ, Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Àvesnes à Monsieur BOUTRY DALLE.- Le nombre de votants s'élève donc à 39.

Le Président de séance procède ensuite à l'appel de candidature.

Monsieur MALVACHE se déclare candidat et distribue aux Conseillers une lettre (Cf. annexe 1) exposant en quelques lignes, dans le cas où il serait élu, sa conception de la Présidence et les thèmes principaux de sa politique. Il fait une lecture commentée du texte distribué en précisant notamment qu'il constituera, s'il est élu, une équipe de sept Vice-Présidents et qu'il s'attachera à renforcer les relations humaines.

Il n'y a pas d'autres déclarations de candidature.

Monsieur LINQUETTE précise que le dépouillement sera effectué conjointement par le plus jeune électeur et le doyen du Conseil. Chaque électeur, présent ou dûment représenté, est invité à déposer son bulletin dans l'urne.

Le dépouillement du scrutin fait apparaître les résultats suivants :

Votants	: 39
Nul	: 0
Blanc	: 1
Exprimés	: 38

Monsieur Noël MALVACHE recueille 38 voix.

Le Président de séance proclame Monsieur le Professeur Noël MALVACHE élu Président de l'Université de Valenciennes à l'unanimité des suffrages exprimés.

Monsieur le Président MALVACHE remercie le Conseil de la confiance qui lui est témoignée et souligne à nouveau qu'il mettra tout en oeuvre pour respecter son engagement avec l'aide d'une équipe d'animation.

Monsieur LINQUETTE déclare que les représentants des activités économiques ont eu l'occasion de faire la connaissance de Monsieur MALVACHE et d'apprécier la valeur de ses actes et ajoute que son propos initial s'applique bien à la personne du nouveau Président qui a su faire preuve d'esprit d'entreprise, de dynamisme et d'efficacité.

Monsieur MORIAMEZ salue l'élection du Président n° 3 et se félicite que le Conseil ait une représentation cohérente et complète.

Aujourd'hui tous les collèges ont une représentation normale - ce qui n'était pas le cas à l'origine - et Monsieur MORIAMEZ est heureux qu'ils aient tous participé à l'élection du Président. Il estime que l'élection par les seuls représentants du Collège A des enseignants constituerait une erreur à éviter absolument.

Après avoir mis en lumière les améliorations apportées par la loi d'orientation de 1968, Monsieur MORIAMEZ insiste sur le rôle important que doit jouer chaque collège, et plus particulièrement le collège des étudiants et celui des personnalités extérieures. Le Conseil doit en effet exercer pleinement et avec dynamisme son pouvoir de décision.

Le Président Honoraire évoque ensuite le caractère laïc de l'Etablissement, les différents courants d'opinion étant représentés au Conseil et insiste sur la notion d'Etablissement Public.

L'Université est au service de tous et principalement des jeunes et de la population. L'importance de sa mission, la maîtrise de son extension rendent indispensable la constitution d'une équipe soudée qui doit aider, dans sa tâche, le Président.

En conclusion de son propos, Monsieur MORIAMEZ remercie tous ceux qui ont contribué et qui contribuent à la bonne marche et au développement de l'Université et exprime ses encouragements à tous.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur LINQUETTE, Président de séance, lève la séance à 15 H 15.